

Direction de la mer, des ports et
des aéroports

Agence portuaire départementale Nord
1 avenue de Northeim
Tourlaville
50110 Cherbourg-en-Cotentin

Affaire suivie par : Thierry Leteissier
T. 02 33 44 77 14
Courriel : agence.portuaire.nord@manche.fr
Nos Réf : DMPA/APN-2022-0106-TL/CS

Madame, Monsieur, membre du conseil portuaire,

Nous vous informons que la réunion du conseil portuaire des ports de Saint-Vaast-la-Hougue et de Tatihou, dont l'ordre du jour figure en annexe, se déroulera le :

18 novembre 2022 de 15h30 à 17h30
au bureau du port à Saint-Vaast-la-Hougue.

Pour les titulaires, en cas d'empêchement, il vous appartiendra de vous faire représenter par un des suppléants. La liste des membres composant le conseil portuaire est accessible sur le lien suivant :

<https://www.manche.fr/agit-au-quotidien/infrastructures/ports/espace-pro-conseils-portuaires/>

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre présence par retour de courriel.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, membre du conseil portuaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le président du conseil départemental,
et par délégation,
Le responsable des agences portuaires



Thierry Leteissier

**CONSEIL PORTUAIRE
DES PORTS DEPARTEMENTAUX DE SAINT-VAAST-LA-HOUGUE
ET TATIHO**

Réunion du 18 novembre 2022

- ORDRE DU JOUR -

- 1 - Approbation du compte rendu de réunion du 10 juin 2022**
- 2 - Rapport partiel d'activité du port 2022**
- 3 - Budget : Prévisionnel 2023**
- 4 - Tarifs portuaires 2023**
- 5 - Questions diverses**